

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée spéciale du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Urbain, tenue le lundi 17 décembre 2007, à dix-neuf heures (19h30), au lieu habituel des délibérations.

SONT PRÉSENTS : M. Simon Bouchard, Maire;
M^{me} Claudette Simard;
M. Donald Lavoie;
M. Léonard Bouchard;
M. Normand Fortin;
M. Marc-André Larochelle;
M. Urbain Fortin.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Madame Josée Desmeules,
directrice générale.

Le maire ouvre l'assemblée en récitant la prière d'usage.

RÉSOLUTION 2007-12-237

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Lavoie et appuyé par le conseiller Marc-André Larochelle,

QUE l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du conseil de Ville de Saint-Urbain, tenue le 17 décembre 2007, à dix-neuf heures trente (19h30), au lieu habituel des délibérations, soit et est adopté tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2007-12-238

Résolution demande d'adhésion conditionnelle- Régime de retraite des employés municipaux du Québec

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Claudette Simard et appuyé par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE la municipalité de Saint-Urbain adhère de façon conditionnelle au Régime de retraite des employés municipaux à compter du 1 janvier 2008 et de faire participer l'ensemble du personnel à son emploi à cette date, à l'exception des brigadiers scolaires, au volet cotisation déterminée.

En outre, le Groupe-conseil Aon est mandaté pour informer l'administrateur du régime de la présente résolution et pour lui transmettre les autres renseignements requis. Il est entendu qu'il s'agit d'une adhésion conditionnelle et que l'organisme devra décider d'une adhésion définitive lorsque le règlement du régime sera soumis à son approbation.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2007-12-239

Achat du module de paie

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Fortin et appuyé par le conseiller Marc-André Larochelle,

QUE le conseil municipal autorise l'achat du module de paie de PG Govern au coût de 3 775 \$ plus taxes.

QUE les coûts pour cette dépense soient puisés à même le surplus accumulé au 31-12-2006.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2007-12-240

Achat d'un conteneur à déchet

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudette Simard et appuyé par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un conteneur à déchet au prix de 1 835 \$ plus taxes tel que la soumission soumise de Soudure J.M. Chantal.

QUE les coûts pour cette dépense soient puisés à même le surplus accumulé au 31-12-2006.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2007-12-241

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Urbain Fortin et résolu par le conseiller Marc-André Larochelle,

De lever la session à 19h40 .

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »
